

Vivre à **BLAISON-SAINT-SULPICE**

LE BULLETIN MUNICIPAL DE VOTRE COMMUNE - ÉDITION PRINTEMPS 2024



Adeline Gallard, créatrice de bijoux



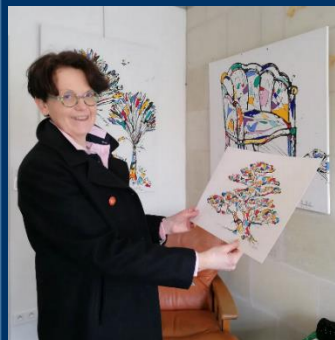
Denis Thuleau, peintre



Lise Sanchez, céramiste



Léon Loiseau, sculpteur



Armelle Hémerly, peintre



Aline Roussel, tisière

**LES COULISSES
DE
BLAISON-
SAINT-SULPICE**



Mariem PERRON, matelotage



Roland Belleguic, luthier



Antoine Legouy, orfèvre-ciseleur



Rosa Dupré, créatrice de bijoux

**SAMEDI 6
AVRIL ET
DIMANCHE
7 AVRIL
2024**

10 artisans-artistes à découvrir ou redécouvrir p. 8-9



www.blaison-saint-sulpice.fr

BLAISON SAINT SULPICE

édito

Vous avez entre les mains le premier bulletin de l'année 2024. La période des vœux évoqués sur la page de droite est normalement close et pourtant, je voudrais faire aujourd'hui un vœu supplémentaire. Les habitants que nous, équipe municipale, rencontrons quotidiennement nous interpellent de plus en plus souvent sur ce qu'ils considèrent comme des manquements à nos missions d'entretien ou d'amélioration de l'espace public. Souvent ces reproches suscitent un sentiment d'abandon et d'isolement évidemment insupportable pour ceux qui le ressentent et pour nous qui l'observons. Nous avons parfaitement conscience des très nombreux « chantiers » qui devraient être réalisés et qui prennent du retard ou qui ne se font pas. Gérer le budget municipal est un défi de chaque instant. Les engagements des anciens mandats qu'il faut poursuivre ou rénover, les imprévus trop nombreux, l'arrêt de certaines subventions, l'incertitude des dotations à venir, les arbitrages qui deviennent des dilemmes, les choix fixés qui doivent être repensés sont autant de difficultés à affronter. Il ne s'agit pas ici de se lamenter sur cette mission que nous assumons même si elle est partout de plus en plus périlleuse.

Il s'agit principalement que nous soyons tous conscients que des temps plus difficiles nous attendent et que nous choisissons ensemble de nous serrer les coudes pour les affronter afin de prioriser des investissements équitables en fonction des centres d'intérêts de tout un chacun. Voilà mon vœu supplémentaire. Que Blaison-Saint-Sulpice soit une communauté unie et donc plus forte. C'est rare paraît-il mais je sais que nous le pouvons pour sauvegarder notre liberté de continuer à résider à Blaison-Saint-sulpice.

Carole Jouin-Legagneux, Maire de Blaison-Saint-Sulpice,
Fanny Soares, Maire déléguée de Saint-Sulpice.



15
PRINTEMPS

Magazine d'information municipale édité par la Commune de Blaison-Saint-Sulpice

Tirage 700 exemplaires

Périodicité 4 numéros par an

Directeur de la publication

Carole Jouin-Legagneux, Maire

Rédaction et réalisation

Comité de rédaction et service communication de Blaison-Saint-Sulpice. Demandes à envoyer à communication@blaison-saint-sulpice.fr

Crédits photos

Service communication de Blaison-Saint-Sulpice & associations de la commune

Impression

Imprimerie Setig-Abelia
6 rue de la Claie BP 20053
49071 Beaucozé Cedex
02 41 48 20 20

mairie@blaison-saint-sulpice.fr

Facebook @blaisonsaintsulpice
Instagram @blaisonsaintsulpice
Blaison-Gohier 02 41 57 17 57
Saint-Sulpice 02 41 57 10 80



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

en images

VŒUX DE LA MAIRIE:

TOUJOURS PLUS DE SOLIDARITÉ



Vous étiez plus de 150, de tous âges, rassemblés pour entendre les vœux de Carole Jouin-Legagneux, Maire de Blaison-Saint-Sulpice et Fanny Soares, Maire déléguée de Saint-Sulpice.

Les projets originaux qui ont été dévoilés portaient tous sur la solidarité intergénérationnelle.

Les plus significatifs sont la création d'un béguinage qui pourra accueillir l'équivalent de 5 couples de seniors et la création au même endroit d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) qui recevra 16 enfants dès sa création.

« Le fait que ces lieux de vie soient installés au même endroit n'est pas un hasard, précise Carole Jouin-Legagneux. Nous sommes fiers de mettre en œuvre les bénéfices des générations mêlées. Il fait bon vivre à Blaison-Saint-Sulpice. À nous d'entretenir ce trésor pour toujours plus de solidarité. »

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS : DÉCOUVRIR LES RESSOURCES ET LES CONTRAINTES

Le 14 janvier eut lieu la traditionnelle réception des nouveaux habitants de la commune.

C'est d'abord un grand plaisir de rencontrer celles et ceux qui ont choisi de s'installer à Blaison-Saint-Sulpice.

C'est l'occasion de leur faire découvrir les services qui leur sont réservés (bibliothèque, école, services de proximité, municipaux...) et de leur annoncer l'offre tellement diversifiée de la vie associative.

Cette rencontre est également essentielle pour expliquer que chacun est tenu de suivre les lois et règlements qui régissent l'urbanisme d'autant plus exigeant que nous sommes sur un territoire protégé.



L'accueil en mairie a laissé place à l'incontournable visite de notre riche patrimoine par André Leroy. À tous, bienvenue à Blaison-Saint-Sulpice.

ESCRIME :



Les enfants de l'école se préparent aux JO 2024.

CARNAVAL

L'Association des Parents d'Élèves de l'école vous donne rendez-vous le dimanche 14 avril prochain devant la bibliothèque.

Au programme : Le Carnaval des enfants !!

Venez créer des masques, défiler au côté des enfants ou tout simplement les encourager tout au long du parcours ainsi que vous restaurer en terminant le défilé par un goûter.

Au travers de cet évènement, nous souhaitons créer du lien entre les habitants, parents ou non d'enfants de l'école.

Venez vous amuser et passer un moment convivial. On vous attend nombreuses et nombreux !

ÉCOLE DE LA PETITE LOIRE – Inscriptions



Depuis cette année, les inscriptions scolaires se font en mairie.

Pour la rentrée 2024-2025, ce sont les enfants nés en 2021 qui seront accueillis.

Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Le dossier d'inscription peut vous être envoyé par mail sur simple demande à : blaison.accueil@orange.fr

Pour la rentrée 2024-2025, ce sont les enfants nés en 2021 qui seront accueillis.



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER



Intercommunalité - GEMAPI –
Eaux pluviales : Adhésion de la
Communauté de Communes
Loire Layon Aubance au
groupement de commandes –
Mission d'études sur le
Schéma Directeur de Gestion
des Eaux Pluviales et sur les
zonages pluviaux



La compétence Gestion des
Eaux Pluviales Urbaines
(GPEU) définie par l'article
L.2226-1 du Code Général des

Collectivités Territoriales
(CGCT) est actuellement portée
par les 19 communes du
territoire de la CCLLA.

Par ailleurs, dans le cadre de sa
compétence « création,
aménagement, entretien et
gestion des zones d'activités
économiques », la CCLLA
assure la gestion des eaux
pluviales sur les Zones
d'Activités Economiques (ZAE).

La CCLLA et les 19 communes
ont décidé de mener une étude
portant sur l'élaboration :

- d'un Schéma Directeur de
Gestion des Eaux Pluviales,
- des zonages pluviaux au titre
de l'article L.2224-10 du
CGCT,
- des dossiers réglementaires
liés à la loi sur l'eau
(déclaration d'existence des
rejets eaux pluviales,
régularisation et/ou
modification de ces rejets),
- d'un règlement de service

eaux pluviales

Cette étude fera l'objet d'un
premier marché public
comportant une tranche
ferme et trois tranches
conditionnelles.

Une seconde étude
d'assistance au transfert de la
compétence GPEU sera lancée
ultérieurement. Elle
constituera une aide à la
décision pour un transfert ou
non de la compétence GPEU
des communes vers la CCLLA.

Les études seront portées
par un groupement de
commandes dont la CCLLA
sera le coordonnateur et aura
pour mission de passer et de
suivre les marchés de
prestation de services.

Le financement des études
sera assuré par la CCLLA, les
communes et l'agence de l'eau
Loire-Bretagne.

Le reste à charge sera réparti
entre la CCLLA et les
communes selon une clé de
répartition basée sur un seul
critère, la surface agglomérée.

*Le Conseil municipal, à
l'unanimité a :*

- **APPROUVÉ** la convention
constitutive du groupement
de commande ;
- **AUTORISÉ** Madame la Maire

à signer la convention ;

- **VALIDE le principe du co-financement de ces communes Loire-Layon-Aubance**

Intercommunalité - Espaces Naturels, Biodiversité et Paysages – Approbation de la charte paysagère

Depuis 2020, la Communauté de communes Loire-Layon-Aubance a engagé, avec l'Agence d'Urbanisme de la région Angevine (AURA), une démarche d'élaboration d'une Charte Paysagère, pour aider les acteurs du territoire à préserver et valoriser ce qui constitue l'identité Loire-Layon-Aubance.

La Charte paysagère définit tout d'abord les « pépites » qui distinguent notre territoire et structurent ses paysages : les massifs forestiers, la mosaïque agricole, la présence de l'eau, les reliefs contrastés, la richesse du patrimoine naturel et bâti, l'importance du vignoble.

Elle s'attache ensuite aux « grands paysages », les unités paysagères qui structurent le territoire : les contreforts ligériens vers l'Erdre et le Segréen, la Loire et ses promontoires, les coteaux du Layon et de l'Aubance, les plaines et coteaux du saumurois et du Val d'Anjou.

En ce qui concerne les

« espaces habités », la Charte paysagère indique comment optimiser l'existant pour l'adapter aux enjeux climatiques et à l'évolution des modes de vie.

Une attention particulière est accordée aux « points de contact » : ces lisières et abords des bourgs où le grand paysage et l'urbain se rencontrent. Retravailler la signalétique pour mieux l'insérer dans l'environnement, prendre en compte la topographie des lieux, inclure la trame verte et bleue dans l'aménagement des zones d'activité, aménager des entrées de bourg valorisantes...

Enfin, la Charte paysagère met particulièrement l'accent sur les adaptations liées au changement climatique.

Face à ces défis, la Charte paysagère constitue un outil commun partagé par tous les élus du territoire pour protéger, à travers leur PLU, les caractéristiques du territoire et la singularité de chaque commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a :

- **APPROUVÉ la charte paysagère ;**
- **AUTORISÉ Madame la Maire à signer cette charte ;**
- **PRIS ACTE que cette Charte paysagère constitue, sur le volet paysager,**

le porter-à-connaissance de la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance pour l'élaboration ou la révision des PLU des communes.

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

Qu'est-ce que L'AURA ?

L'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura) est une structure d'ingénierie territoriale et urbaine. Cet organisme de réflexion, d'études, d'aide à la décision et d'accompagnement des politiques publiques a pour missions principales l'observation territoriale, la planification urbaine et la contribution à la définition des politiques d'aménagement et de développement.

Finances locales : Autorisation d'engagement avant vote du budget primitif 2024

En attente du vote du budget primitif 2024 et afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services, il est proposé d'autoriser Madame la Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement,

dans la limite du quart des crédits votés au budget primitif 2023

Il est aussi proposé de notifier à la Trésorerie la décision d'engager des dépenses de fonctionnement dans la limite de la totalité des crédits de fonctionnement votés au budget primitif 2023.

Le Conseil municipal, à la majorité (1 abstention), a accepté les propositions de Madame la Maire.



Finances locales : Tarifs des locations de salles pour les communes déléguées de Blaison-Gohier et de Saint-Sulpice – Complément à la délibération n°2023-02-5 du 06 février 2023

Les tarifs de location des salles communales de Blaison-Gohier et de Saint-Sulpice ont été révisés par délibération n°2023-02-5 en date du 06 février 2023

Il a été proposé que soit ajouté :

- au « forfait week-end » pour les 2 salles le complément suivant : « Forfait week-end et jour férié »,
- le forfait 4 jours.

Le Conseil municipal, à la majorité (1 abstention), a validé ces propositions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER

Intercommunalité : Création d'un groupement de commandes – Mission d'études pour la révision des PLU et l'écriture d'un règlement type

La compétence PLU n'ayant pas été transférée à la communauté de communes, plusieurs communes doivent aujourd'hui faire face, seules, à l'élaboration / révision de leur PLU et ce, avant février 2028.

Dix d'entre elles ont donc demandé à la Communauté de communes de créer un groupement de commandes pour désigner un prestataire capable de les accompagner et de réaliser les études nécessaires à la révision de leur PLU.

Un cahier des charges est donc en cours d'écriture en concertation avec les communes pour à la fois accompagner les 10 communes dans l'élaboration / révision de leur PLU, la révision des Secteurs Patrimoniaux Remarquables pour 2 communes, et pour élaborer un lexique et un règlement type qui pourront servir de cadre commun à tous les PLU du territoire en

facilitant ainsi le travail du service commun communautaire d'autorisation du droit des sols.

Le Conseil municipal, à l'unanimité a :

- **APPROUVÉ** la convention constitutive du groupement de commandes en annexe ;
- **AUTORISÉ** Madame la Maire à signer la convention ;
- **VALIDÉ** la composition de la commission d'appel d'offres du groupement qui sera présidée par le président de la CCLLA : 10 membres titulaires et 10 membres suppléants élus parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque commune membre du groupement ;
- **AUTORISÉ** Madame la Maire à prendre toute décision utile à l'exécution de la présente délibération.





Qui participe et quand ?

Denis Thuleau, **peintre**

1476 route du Port de Vallée / 06 32 06 25 94 [www](#) [f](#) [ig](#)

Roland Belleguic, **luthier**

1 place de l'église à Saint-Sulpice / 06 87 19 68 88 [www](#) [ig](#) [f](#) [m](#)

Adeline Gallard, **créatrice de bijoux upcyclés "Création Emliadda"**

15 rue du Chaudron à Saint-Sulpice / 07 85 82 69 43 [www](#) [f](#) [ig](#)

Armelle Hémary, **peintre "Armelle GH"**

mairie de Gohier, 15, rue de la Petite Loire / 06 78 73 71 13 [www](#) [f](#) [ig](#)

Rosa DUPRÉ, **créatrice de bijoux "Amarna Tale"**

Point I au 8, rue de la Grange aux Dîmes / 09 54 20 75 50 [f](#) [ig](#)

Aline Roussel, **tisanière "Jardin des tisanes"**

ruelle de Moncontant / 06 42 69 74 94 [www](#) [f](#) [ig](#)

Antoine Legouy, **ciseleur-orfèvre "Atelier Saint-Éloi"**

2 allée aux Prêtres / 06 07 24 50 34 [www](#) [f](#) [m](#) [ig](#)

Léon Loiseau, **sculpteur "Lou-Azo"**

2 montée Saint-Sauveur / 06 09 17 39 07 [ig](#)

Lise Sanchez, **céramiste "Un tour de poésie"**

1 route de l'île de blaison / 06 19 60 30 19 [www](#) [f](#) [ig](#) [m](#) [m](#)

Mariem PERRON, **matelotage "Mariem du bout' des doigts"**

32, rue des Gorges Sableuses à Saint-Sulpice / 06 60 17 28 70 [f](#) [ig](#)

#lescoulisssesdeblaisonsaintsulpice [f](#) [ig](#)

suivez l'événement et partagez vos photos

SAMEDI 6 avril

10h-18h

10h-18h

10h-18h

10h-18h

10h-18h

10h-18h

10h-18h

14h-18h

10h-18h

10h-18h

DIMANCHE 7 AVRIL

10h-18h

10h-18h

10h-18h

10h-18h

10h-18h

10h-18h

10h-18h

14h-18h

10h-18h

10h-18h

ROLAND BELLEGUIC, L'ACCORD PARFAIT DU GESTE ET DE L'ÉCOUTE

« Aujourd'hui, je commence un alto.»

Roland BELLEGUIC nous reçoit dans l'atelier qu'il a créé au centre de Saint-Sulpice en 2019.

Il est luthier du Quatuor à cordes, ce qui signifie qu'il fabrique (plus qu'il ne restaure) des violons, des altos et des violoncelles.

Formé auprès du célèbre luthier des Ponts de Cé, Patrick Robin, et distingué par de nombreux prix prestigieux récompensant son art, Roland BELLEGUIC explique :

« Je suis passionné par mon métier car il est fondé à la fois sur le geste et sur l'écoute .

L'écoute est essentielle à chaque étape. J'écoute les demandes particulières du musicien qui passe commande, j'écoute les sons du bois qui me guident au fur et à mesure que je lui donne forme, j'écoute l'instrument fini lorsque j'en joue pour la première fois.

L'ultime étape est sûrement la plus sensible pour moi lorsque j'écoute le musicien essayer la pièce que j'ai fabriquée tout spécialement pour lui. Je sais que je suis un des premiers maillons d'une chaîne d'émotions qui, tout au bout, fera vibrer tous ceux que la musique touchera »

Comme de nombreux autres talents de Blaison-Saint-Sulpice, Roland BELLEGUIC ouvrira les portes de son étonnant atelier lors de la deuxième édition des Coulisses de Blaison-Saint-Sulpice qui auront lieu le samedi 6 et le dimanche 7 avril prochains.



Roland BELLEGUIC dans son atelier.

Une visite passionnante à ne pas manquer.

LES « 3 PETITS POINTS »

Encore un succès pour Retape ta Croûte, 11 artistes se sont affairés sur leurs croûtes toute la journée du 27 janvier. Tous leurs chefs d'œuvre ont été vendus lors d'enchères endiablées. Retenez la date pour l'année prochaine et n'oubliez pas de mettre des croûtes de côté.

La cabine téléphonique, zone de gratuité du BANJIN, accueille toujours vos objets pour échange ou don ... et ça marche! Les objets circulent. Pour rappel, les textiles et les livres ne sont pas les bienvenus. Merci de les déposer dans les lieux prévus à cet effet.

Il y a 8 ans déjà, rappelez-vous, ce photomaton qui était apparu place de l'église. Il sera de retour samedi 22 juin jour des Retrouvailles. Les 3 Petits Points vous invitent à venir vous faire tirer le portrait seul ou en équipe, comme vous êtes ou sur votre 31.

Et pour l'été, nous vous avons concocté un évènement dansé. Christine LETERTRE et l'association On y Danse nous montreront leur travail et nous inviteront à nous mettre en mouvement. RDV dans les jardins de la mairie. Pour la date, il faudra attendre le bulletin de l'été. Patience !

« LE P'TIT MARCHÉ DE BLAISON » : UNE ASSO DE PLEIN PIED DANS SON TERRITOIRE !

L'association « le p'tit marché de Blaison », créée en juin 2023 est constituée de producteurs en agriculture ou élevage biologique et d'artisans locaux, de consommateurs et de citoyens.

Nous souhaitons proposer en vente directe des productions biologiques et locales, tout en favorisant les rencontres et les échanges entre les producteurs/artisans et les habitants de la commune.

En 2024, le marché commencera fin mai début juin, tous les mardis de 16h30 à 20h, rue de la Dolerie.

Cette version hebdomadaire propose à la vente des fruits et légumes de saison et autres productions locales en fonction des producteurs et artisans présents.

Nous souhaitons aussi mettre en place 3 grands marchés dans l'année (juin, septembre et décembre) avec la présence de tous les producteurs et artisans de l'association.

L'association propose à ses adhérents des ateliers découvertes chez les producteurs et artisans comme par exemple la pratique de la greffe d'arbre fruitier ou encore la transhumance des moutons. Des moments de partage et de convivialité.

Si vous souhaitez des informations, contactez nous : leptitmarchedeblaison@gmail.com
06.43.22.96.01 – Yann Combaud



« LE TROU DE MÉMOIRE »... EST COMBLÉ

Deux weekends consécutifs, la compagnie du Trou de Mémoire a installé ses tréteaux dans la salle Sébastien Chauveau pour 6 représentations seulement de Farces & Convictions.

La pièce est leur adaptation originale de l'œuvre du grand Molière « L'impromptu de Versailles ».

Il restait quelques places à la première représentation qui a

souvent la réputation d'être imparfaite même si les passionnés de théâtre la préfèrent.

Mais les autres séances ont fait salle comble, attirant bien-sûr de nombreux Saint-sulpiciens et Blaisonnais et aussi des amateurs de théâtre venus de beaucoup plus loin.

La pièce de Molière est connue pour être assez difficile.

La version du Trou de Mémoire est accessible à tous, drôle, pétillante et riche de clins d'œil qui ont ravi les spectateurs.

Du beau et grand théâtre, « magique pour tout le monde » comme aime à le dire André Leroy, doyen de la troupe.

Bravo aux comédiens amateurs du Trou de Mémoire qui affirme une fois de plus son talent et son professionnalisme.

Bravo au musicien Richard Bourreau qui a donné une dimension toute particulière à la pièce.

Bravo au metteur en scène Christophe Poupineau, tellement heureux de pouvoir tout demander à ses comédiens.

Et vivement la prochaine production encore inconnue aujourd'hui.



« LE JARDIN DES DÉCOUVERTES »

Le printemps arrive et avec lui le plaisir des plantations. Nous fourmillons d'idées et grâce à la Municipalité, nous avons des bacs parfaitement restaurés. Cette année, le Jardin va tenter la culture du houblon qui fera de l'ombrage en grimpant. On a aussi envie de tester le gingembre et le curcuma et bien d'autres choses encore.

Vous êtes invités à venir échanger vos plants, discuter jardin et partager un verre lors de notre désormais traditionnel TROC'PLANTES le dimanche 19 mai à 11h



Le jardin aimerait agrandir son équipe, soyez les bienvenus tous les 1ers dimanche de chaque mois à 10h !

Infos au 06 78 94 96 47

« LE GRENIER À SON »

Saint-Sulpice 49320
Dimanche 5 mai 2024
Salle de loisirs
de 9h à 18h

Le Grenier à Sons

Particuliers, associations, professionnels

Vente d'instruments de Musique

Tarif: 8€ la table (1,80m x 0,80m)
Possibilité de dépôt vente
Contact: grenierasons@gmail.com

Entrée gratuite.
Buvette et restauration disponibles à proximité dans le cadre du vide grenier à Saint Sulpice.

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception et crédit photo: Le Grenier à Sons.

« PARTIR OFFRIR »

Asso. **PARTIR OFFRIR** grand ouest

COLLECTE

ALIMENTAIRE

HYGIENE

NUMÉRIQUE

Prochain départ 20 AVRIL 2024.

COLLECTE POUR L'UKRAINE

samedi 6 avril de 10h à 16h
place de l'église à BLAISON

Asso. PARTIR OFFRIR GRAND OUEST
Aide Humanitaire internationale
Bulgare-Serbie-Croatie-Moldavie
Pologne-Roumanie-Serbie-Slovenie-Ukraine

LA CASSE-PANIER 91020 BUREAU, FRANCE
N° de 20 02 41 57 18 79 pour 06 49 54 48 23
asso.partir.offrir@gmail.com
1944 - 1989 21 220
Associations loi 1901.

« LE CLUB THIBAUT DE BLAISON »

Depuis début janvier le club Thibault à repris ses activités dans un nouveau local mis à disposition par la Municipalité : 17, rue Thibaut de Blaison (ex-local de la bibliothèque Lirici).

Cette salle est située dans le centre du bourg, à proximité d'un parking, elle est mieux adaptée à nos besoins.

Venez- nous y retrouver tous les lundis et vendredis (l'après-midi). Un co-voiturage est possible pour des personnes intéressées qui ne peuvent pas se déplacer. Contacter le 02 41 57 18 49.

Rendez-vous sur place également les mardis et jeudis (l'après-midi) pour des ateliers ou des sorties prévues.

Le bureau

Stage de YOGA

Hatha Yoga & Yin Yoga

Judith & Nadège

Les énergies du printemps

13 et 14 avril 2024
à Blaison Gohier (49)

"Qui parle sème, qui écoute récolte" Sagesse persane

PROGRAMME

Samedi 13 avril
9h30 Accueil
10h-12h Eveil corporel, hatha yoga
12h30 Déjeuner (auberge espagnole)
14h Marche méditative
15h-18h Yoga sonore & Yin yoga
19h Dîner (auberge espagnole)
20h15 Yoga Nidra Yoga Nidra

Dimanche 14 avril
7h30 Méditation
8h15 Lever du soleil : hatha yoga & kryias
9h15 Petit-déjeuner (offert)
10h30 Hatha yoga
12h30 Déjeuner (auberge espagnole)
14h Yoga sonore & Yin yoga
16h Fin du stage

Lieu: salle Chauveau
Blaison-Gohier (49)

Tarifs:
le week-end : 140 €
la journée : 70€
Hébergement possible : nous consulter

Prévoyez votre matériel et un plat à partager/jour
Boissons & petit déjeuner offerts

Collaboration associations Asana & Yoga Sous les Tilleuls
Renseignements et inscriptions
Nadège Pilet (49)
06 52 49 59 77 - asanadi.yoga@gmail.com
Judith Langer (89)
06 07 17 41 83 - yoga.souslestilleuls@gmail.com

« ASANA »

L'association ASANA propose un stage de yoga ouvert à tous : débutant, pratiquant occasionnel ou régulier.

Venez partager une ou deux journées de pratique les 13 et 14 avril, avec nos deux intervenantes Nadège Pilet et Judith Langer.

Programme détaillé ci-joint, prévoyez votre matériel et un plat à partager chaque jour, pour l'auberge espagnole.

Renseignements et inscription : Nadège au 06 52 49 59 77.

VOYAGE EN CONCERT LE 15 JUIN À BLAISON

Voyagez dans un concert unique de cordes vocales le samedi 15 juin à 20h, à l'église de Blaison Gohier. Voix d'hommes et trio vocal au féminin vous emporteront sur les chemins des polyphonies du monde entier...Venez vous laisser tour à tour, surprendre, bercer, envelopper, transporter au gré de ces chants d'ici et d'ailleurs...

OHM : Groupe vocal constitué d'une douzaine d'hommes, OHM voyage au cœur des polyphonies aux résonances masculines du monde entier.

LES NAÏADES : Quintette angevin, spécialisé dans les chants polyphoniques.....



Du jazz à la musique du monde, en passant par la balade américaine, elles vous feront voyager dans un univers musical intime. Au gré des chants, leurs voix se mêlent, s'entremêlent, résonance de trois cœurs au féminin, soutenus par la voix grave du violoncelle et les pulsations des percussions...



Fermez les yeux et laissez-vous voyager dans le monde entier

Pas de réservation. Billetterie sur place :

- Tarif adulte 12€
- 1/2 tarif enfant de 12 à 17 ans
- Gratuit moins de 12 ans

RAID DE LA LOIRE 2024

Le RAID DE LA LOIRE aura lieu le 6 octobre 2024. L'occasion de «se bouger pour celles et ceux qui ne peuvent plus bouger » puisque tous les bénéficiaires vont au soutien de la recherche contre la maladie d'Elhers-Danlos.

Pour les adultes, inscrivez-vous sur internet « Raid de la Loire » :

- Au triathlon canoë, course par équipe de 3 : 11 km de trail, 8 km de canoë sur la Loire, 16 km de VTT.
- Au biathlon canoë, course par équipe de 3 : 11 km de trail, 8 km de canoë sur la Loire.
- Au grand défi (en ajoutant au triathlon du dimanche à Blaison un trail de 22 km le samedi soir à Brissac) dans le cadre d' ANJOU 'R NUIT
- Au petit défi (en ajoutant au biathlon de Blaison un trail de 11 km le samedi soir à Brissac dans le cadre d' ANJOU 'R NUIT



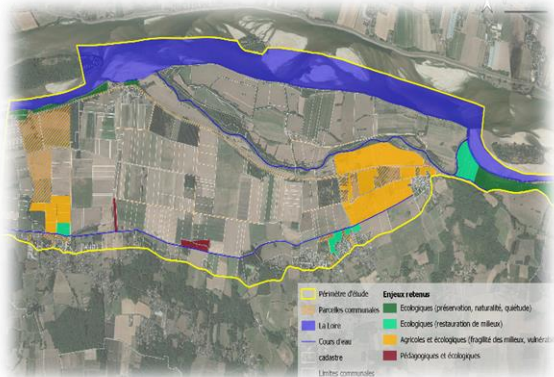
Pour les enfants nés entre 2014 et 2021, 4 courses seront également organisées (inscriptions sur place)

Si vous ne courez pas, venez passer un moment festif avec amis ou famille (restauration sur place) ou rejoignez-nous en qualité de bénévole. Par avance un grand merci.

Contacts : Michel Aubinais 06 85 11 88 19, Bénédicte Briend 06 74 64 65 60

à noter

UNE STRATÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE POUR LA VALLÉE DE LA LOIRE



C'est dans le cadre du plan de gestion de la vallée, en partenariat avec le Département de Maine-et-Loire et le CPIE Loire-Anjou, que la commune a établi une stratégie foncière. Cette stratégie a permis de déterminer les secteurs les plus sensibles sur lesquels la commune se donne la possibilité d'acquérir les terrains, pour pérenniser les prairies et les zones humides, pour restaurer les milieux aquatiques et les bords de Loire, ou encore pour les valoriser auprès du public.

Des courriers ont été envoyés aux propriétaires concernés pour les informer de cette proposition. S'ils souhaitent vendre, la commune s'engagera à prendre en compte les activités déjà en place sur les terrains et en particulier à maintenir l'activité agricole qu'est l'élevage, indispensable pour l'entretien des parcelles.

LES TROIS ÎLES : UNE INSTALLATION AU FIL ARTISTIQUE PAYSAGER

De 2023 à 2026, la CCLLA implante le long de la boucle cyclable reliant l'itinéraire de La Loire à Vélo, dix œuvres monumentales et huit projets réalisés par des étudiants en art, design ou paysage. Cette ambitieuse proposition artistique est une belle occasion de valoriser à l'échelle européenne la diversité paysagère du territoire entre Loire et vignoble.



Outre sa valeur artistique et patrimoniale, le *Fil artistique paysager* est aussi une réponse à une aspiration touristique de plus en plus écoresponsable en matière de recherche d'expériences sensorielles et immersives.

Il s'inscrit ainsi parfaitement dans cette dynamique en associant plaisir ressourçant d'une itinérance douce et découverte d'œuvres artistiques et paysagères. Dans ce cadre, des étudiants paysagistes de l'Institut Agro d'Angers ont réalisé à l'arrière de la mairie de Gohier le projet des « trois îles », offrant une halte le long de la Loire à vélo.

Le 5 avril prochain à 19h vous êtes invités à une rencontre conviviale. À cette occasion, vous pourrez échanger avec Vincent Bouvier, paysagiste et enseignant-chercheur en ingénierie de projet de paysage à l'Institut Agro, vous installer sur l'une des trois « îles de la Loire » ou profiter de la table aménagée.

Grâce à cet aménagement, Blaison-Saint-Sulpice fait désormais partie à part entière du *Fil artistique paysager* de la Communauté de communes Loire-Layon-Aubance.

à noter

QU'EST-CE QUE LE CPIE ET CPO ?



Le CPIE Loire-Anjou pour Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, association de développement locale qui nous accompagne techniquement sur le projet de plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée de la Loire : Inventaires naturalistes, contacts avec les acteurs locaux, suivi des travaux, recherche de subventions...
Leur partenariat est formalisé sous la forme d'une Convention Pluriannuelles d'Objectifs (CPO)

AILES DE LA NUIT

Rappel : Rendez-vous le vendredi 29 mars 2024 à 20h30 place de l'église de Saint-Sulpice pour un événement organisé dans le cadre des Rendez-vous Nature 2024 : **Nuit de la chouette.**



Animé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement autour d'ateliers participatifs et immersifs suivis d'une balade nocturne. Animation à partir de 6 ans.
Prévoir des vêtements chauds et une lampe frontale.

ALERTE HÉRISSENS



L'association SOS Hérissons 49 est particulièrement sollicitée cette année en raison du nombre important d'individus trouvés en état d'hypothermie par des particuliers dans leurs jardins. Les températures trop douces de cet hiver les poussent à sortir trop tôt d'hibernage, mais ils ne résistent pas à l'humidité et aux fraîcheurs nocturnes.

Mais même si cela part d'une bonne intention, conserver chez soi un hérisson blessé ou malade le temps de le soigner est une infraction à la loi, puisque cela revient à détenir un animal protégé. **Il faut donc emmener l'animal dans un centre de sauvegarde habilité**, qui sera en capacité de lui apporter les meilleurs soins.

Alors, si vous trouvez un hérisson vivant mais incapable de se mouvoir, mettez-le immédiatement au chaud dans une couverture et avec une bouillotte et contactez l'association SOS Hérissons 49 au plus vite au 06 18 75 48 04.

Un petit rappel : le hérisson est intégralement protégé en France, or, on en trouve régulièrement qui ont été empoisonnés, souvent par des herbicides, des raticides ou des anti limaces. Pourtant, il existe des alternatives à ces produits, qui ne génèrent pas l'empoisonnement de la faune sauvage. À chacun d'interroger ses pratiques à ce sujet*.

Alors merci à nos concitoyens de se mobiliser pour tout mettre en œuvre afin de favoriser la survie de ce petit mammifère dans nos campagnes et nos jardins, lui qui nous rend de nombreux services en se nourrissant, entre autres, d'escargots et de limaces.

* Bon à savoir : l'arrêté du 23 avril 2007 stipule que toute atteinte aux individus ou à leurs sites de reproduction est un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

s'informer



**TRAVAUX
en cours**

VOIRIE :

RUE DE LA PETITE LOIRE

La rue de la Petite Loire à Gohier sera prochainement fermée à la circulation pour des travaux de mise en sécurité d'un mur de clôture menaçant de s'effondrer. Les travaux sont estimés à 15 jours, une déviation sera mise en place.

RUE DES BASSES ARCHES

Depuis le 23 février, la rue des Basses Arches, commune déléguée de BLAISON-GOHIER est fermée à la circulation suite à l'écroulement d'un mur de clôture et le danger imminent sur les parties restées en place. Cette interdiction de circulation sera levée lorsque plus aucun danger ne sera avéré. Une déviation pour l'accès au stade de football a été mise en place.

ENEDIS :

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU HT

Depuis le 11 mars, différentes rues sont impactées par l'enfouissement du réseau Haute Tension. Les travaux sont estimés à 3 mois et bloqueront les rues suivantes : rue de la Sansonnière et rue de Vempluie pour la commune déléguée de SAINT-SULPICE, rue de Vempluie, impasse de la Coisne, chemin de l'Angevinière, chemin du Bourgneuf, route de la Croix Piron et rue de Cheman pour la commune déléguée de BLAISON-GOHIER. Le tracé est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie aux horaires d'ouvertures.

L'ensemble des arrêtés de circulation sont disponible sur le site internet de la commune.

état civil

Bienvenue à :

Zoé LEGAGNEUX née le 4 janvier 2024

Albert LORIER né le 11 février 2024

Toutes nos condoléances aux familles de :

Denis LE BRIS

décédé le 12 décembre 2023 à l'âge de 67 ans

Suzanne GASNIER

née PELLETIER décédée le 1^{er} janvier 2024 à l'âge de 84 ans

Joseph COURTIN

décédé le 10 janvier 2024 à l'âge de 97 ans

Maurice MICHAUD

décédé le 16 février 2024 à l'âge de 93 ans

HORAIRES D'OUVERTURES

Mairie de Blaison-Saint-Sulpice :

02 41 57 17 57

Lundi et jeudi :
14h – 17h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 10h – 12 h

1^{er} samedi du mois :
9h – 12h

Mairie déléguée de Saint-Sulpice :

02 41 57 10 80

Jedi : 16h – 18h

Adresses mails et réseaux en page 2

Les numéros d'urgence

15

SAMU
Le Service d'Aide
Médical d'Urgence

17

**POLICE
SECOURS**

18

**SAPEURS
POMPIERS**

112

**NUMERO APPEL
D'URGENCE EUROPEEN**

114

**NUMERO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET MALENTENDANTES**

119

**ALLO ENFANCE
MALTRAITEE**

3020

**HARCELEMENT
SCOLAIRE**

3114

**PREVENTION
DU SUICIDE**

3237

**PHARMACIES
DE GARDE**

3919

**VIOLENCES
CONJUGALES**

116 117

**MEDECINS DE
GARDE**

02 41 48

**21 21 CENTRE
ANTI POISON**

02 41 05

**51 51 URGENCE
ASSAINISSEMENT**

08 00 47

**33 21 URGENCE
GAZ**

08 10 12

**13 18 URGENCE
EAU**



BLAISON-GOHIER : sur le mur de la maison canoniale (côté parking de l'église) et sur le mur à l'entrée de la salle Chauveau
SAINT-SULPICE : au-dessus de la boîte aux lettres de la mairie